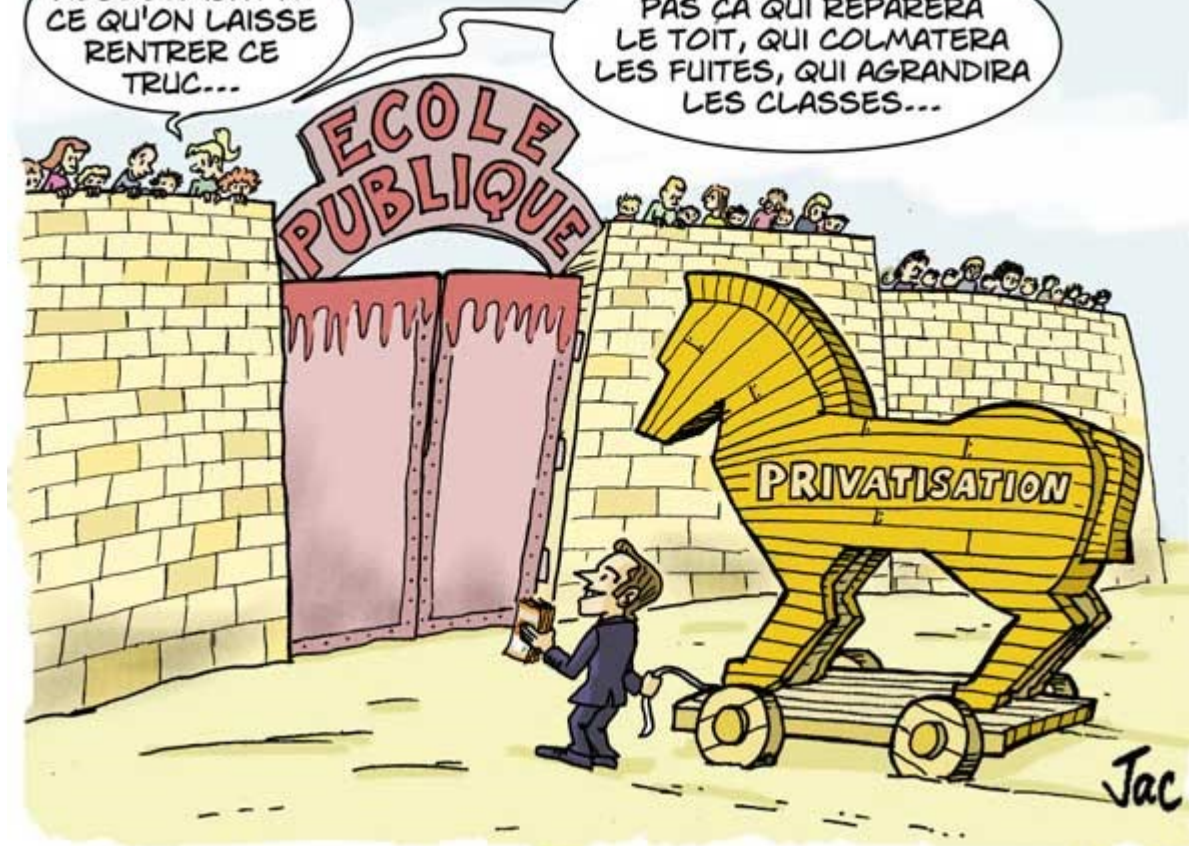


Expérimentation Macron des écoles marseillaises Où en est-on ?



Lors de sa venue à Marseille le 2 septembre, le président Macron a présenté un projet d'expérimentation des écoles marseillaises.

Une expérimentation en « échange » d'une aide financière de l'Etat, bien dérisoire par ailleurs, pour la rénovation des écoles marseillaises.

Dès le 4 septembre, le SNUDI-FO 13 a alerté les collègues sur les enjeux de ce « laboratoire marseillais » de l'« Ecole du futur » selon Macron, véritable offensive de démantèlement de l'Ecole publique, remettant en cause son caractère national et le statut des enseignants. En effet, dans ces écoles, tout serait décidé localement (projet pédagogique, horaires, rythmes scolaires...) et les enseignants choisis par le directeur d'école en fonction de leur accord avec le « projet innovant », mettant ainsi en œuvre les dispositions prévues par la loi Rilhac.

[Lire notre dossier](#)

Le 21 septembre, un communiqué commun de l'ensemble des syndicats du premier degré du 13 a exprimé la revendication conforme à la défense de l'Ecole publique et des statuts des personnels, celle de l'abandon du projet d'expérimentation.

[Lire le communiqué intersyndical](#)

Dans leurs écoles et dans les RIS organisées par le SNUDI FO 13, les enseignants ont discuté. Ils ont pris position, ont adopté des motions exigeant le retrait et exprimant leur disponibilité pour s'engager dans la grève unie pour l'obtenir.

Des actions intersyndicales ont été menées.

Dans les BDR,

- l'intersyndicale a été reçue par le DASEN le lundi 27 septembre et a réaffirmé l'opposition à ce projet.
- une réunion publique avec les représentants nationaux des syndicats SNUipp, SNUDI-FO, CGT et SUD s'est tenue à la Fac St Charles le mardi 12 octobre, confirmant la résistance des collègues à cette nouvelle attaque de déréglementation et d'éclatement de l'école.
- Un rassemblement intersyndical a été organisé sur le Vieux Port le vendredi 15 octobre à l'occasion du retour de Macron à Marseille.

Dans d'autres départements, des prises de positions d'écoles, de RIS sont envoyées reliant la question de l'expérimentation Macron à la loi Rilhac et aux cités éducatives et se prononçant clairement pour l'abandon de ce projet.

***Nous sommes tous concernés
aujourd'hui à Marseille, demain partout en France !***

Depuis le 2 septembre, les équipes de circonscriptions, à la demande du DASEN, ont tourné dans les écoles, faisant pression sur les équipes enseignantes, n'hésitant pas à travestir la réalité, en vantant le principe de « projets innovants » pour trouver les 50 écoles expérimentales, ce qui est aujourd'hui chose faite !

La logique d'expérimentation a donc déjà commencé, mettant les écoles en concurrence, organisant la division des collègues entre les différentes écoles de la ville et dans les écoles elle-même :

- soit on rédige un projet dans le cadre de l'expérimentation et on disposera d'un budget particulier,
- soit on ne rédige pas de projet et on n'aura pas de financement, alors que toutes les écoles ont cruellement besoin de postes, de matériel pour enseigner
- soit une partie seulement des collègues de l'école veut rédiger un projet pour disposer du budget et cela provoque des tensions avec ceux qui refusent le principe... Que doivent-ils faire ? Partir ? Laisser le directeur trancher pour choisir qui pourra faire partie de l'équipe

Comment les collègues pourront ils fonctionner dans ces écoles ?...

Beaucoup de collègues présents lors du rassemblement le 15 octobre au Vieux Port expliquent que « de l'argent, il en faut pour toutes les écoles, qu'on doit respecter notre statut, qu'on doit refuser les postes à profil, respecter aussi notre liberté pédagogique dans le cadre des programmes nationaux, dans les projets que choisissent librement les collègues ».

Le SNUDI FO 13 dénonce cette division organisée sciemment entre collègues par Macron, Blanquer, le Recteur et le DASEN.

Le syndicat estime que la revendication de l'abandon du projet d'expérimentation Macron-Blanquer doit être satisfaite !

Lors de la réunion publique du mardi 12 novembre, le Secrétaire National du SNUDI FO a rappelé les mobilisations victorieuses précédentes :

- projet de « statut des directeurs » en 1986 (Monory)
- projet des EPEP en 2004/2005 (loi Fillon, abrogé en 2011)
- projet de fusion école/college de la loi Blanquer en 2019...

... pour conclure que ce qui est à l'ordre du jour, aujourd'hui comme hier, c'est la mobilisation pour faire reculer le gouvernement !



***Construisons le rapport de force pour faire
retirer ce projet d'expérimentation !
Plus que jamais, ne nous laissons pas diviser !***

Le SNUDI-FO propose de revendiquer, tous ensemble :

- de l'argent pour toutes les écoles, pour tous les élèves,
- respect de notre statut, STOP au profilage des postes dans les écoles
- respect de la liberté pédagogique, dans le cadre des programmes nationaux
- aucune pression sur les collègues, aucune contrainte de devoir quitter son poste !

Le SNUDI FO 13 propose aux collègues de se réunir pour discuter de comment poursuivre la mobilisation contre l'expérimentation, définir les revendications en termes de besoins concrets des écoles, d'éviter la mise en concurrence et préserver l'unité entre les collègues.

N'hésitez pas à faire remonter au syndicat vos discussions, vos prises de position.

Le SNUDI FO 13 vous propose une « motion-type » à adapter selon la situation dans votre équipe et vos propres besoins.

[Motion-type à télécharger ICI](#) ou en PJ

Le SNUDI FO 13 proposera à l'intersyndicale de poursuivre la mobilisation pour obtenir satisfaction sur ces revendications.



Benoit Payan (Maire de Marseille) affirme lors d'une interview que le projet d'Emmanuel Macron du libre recrutement d'enseignants dans des écoles par les directeurs « ne se fera pas » !

Lors d'une interview accordée à La Marseillaise/Maritima le 31 octobre 2021, à propos de l'expérimentation du recrutement des enseignants par le directeur d'école, B. PAYAN affirme « Ça ne se fera pas ». « Je pense que c'est une mauvaise idée. Je le lui ai dit », a poursuivi le maire de Marseille. « Je pense que cette idée est oubliaée », s'est-il avancé.

[Voir l'interview ICI](#), à 06:45

La Fédération FO de l'enseignement interviendra auprès du Recteur, lors du Comité technique académique ce mardi 9 novembre, pour lui demander de confirmer officiellement l'abandon de ce projet.

La FNEC FP FO nationale s'est également adressé en ce sens au Ministre Banquer

[Voir le courrier](#)

Le SNUDI FO 13 demande audience au Maire de Marseille afin de vérifier ces informations.

**CONTINUEZ DE SIGNER ET FAIRE SIGNER MASSIVEMENT
LA PETITION INTERSYNDICALE !**



**PLUS QUE JAMAIS,
POUR VOUS PROTEGER**

SYNDIQUEZ-VOUS !!!

Carte 2022 déjà disponible !

>>ICI<<

Etre syndiqué au SNUDI FO, dans un contexte où les libertés individuelles sont toutes remises en cause, c'est aussi renforcer et développer notre outil de défense individuelle et collective que représente le syndicat au niveau départemental comme national.

Organisons-nous ensemble pour résister, revendiquer et reconquérir nos droits essentiels (droit du travail, retraites, défense et maintien des services publics de l'éducation prioritaire, de la liberté pédagogique...)

SNUDI FORCE OUVRIERE 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs
et Professeurs des Ecoles des Bouches du Rhône

www.snudifo13.org

Vieille Bourse du Travail, 1 place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille cedex 01

Tel : 04 91 00 34 22 / 07 62 54 13 13

Fax : 09 57 49 82 49 Mail : contact@snudifo13.org

